

Le Ministre de l'Agriculture  
et de la Pêche

Paris, le 22 FEV. 2007

N/Réf. : CE/06/342303

- 4130 -

Monsieur le Sénateur,

Vous avez appelé mon attention sur le solde de la subvention due en 2006 aux établissements d'enseignement supérieur agricole privé et sur les crédits alloués en 2007 pour leurs financements.

Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser le caractère tardif de cette réponse.

En ce qui concerne 2006, j'ai décidé d'allouer en fin d'exercice, sur les crédits disponibles affectés à d'autres opérations, une enveloppe qui permet de soutenir le fonctionnement des établissements. Cet apport a permis de dégager une marge de manœuvre financière pour clore la gestion 2006. Ainsi, dans un contexte budgétaire rigoureux, j'ai fait porter la subvention globale allouée à l'enseignement supérieur privé à 21,29 M€, soit une augmentation de plus de 7 % par rapport à l'année 2005.

La loi de finances pour 2007 traduit la poursuite de cet effort puisque le soutien financier de l'Etat est en augmentation.

Souhaitant que ces informations soient de nature à vous rassurer, je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et cordialement*

  
Dominique BUSSEREAU

Monsieur Daniel RAOUL  
Sénateur de Maine-et-Loire  
Palais du Luxembourg  
15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06